

# La Treille, vallon de Passe-Temps

Perché sur un des versants du Garlaban, le village provençal de La Treille est le berceau de la création des œuvres de Pagnol.

Cette randonnée plante le décor des souvenirs d'enfance de Marcel Pagnol : tout est là ! L'arrivée sur le vallon de Passe-Temps et la découverte des premiers sommets : le Taomé, Tête Rouge, Garlaban.

1 Prendre la direction du village **La Treille**, balisage jaune. De l'église, traverser la *place M. Thouvenin*, prendre à gauche le *chemin de la Marteleine*, puis à droite la *montée M.-Portenseigne*. Au croisement suivre le *chemin de Passe-Temps*. En fond de vallon, un sentier longe les propriétés privées et rejoint une route goudronnée. Au croisement, prendre à droite, longer la route jusqu'à son extrémité en ayant pris soin de laisser le balisage jaune qui monte à flanc de colline.

2 30 mn - Remonter le célèbre **vallon de Passe-Temps** cher à Marcel Pagnol. Le vallon ceinturé de falaises s'ouvre brusquement sur une petite plaine. Le sentier rejoint une petite pinède où l'ombre des pins nous invite à une pause.

3 45 mn - Reprendre à droite le **vallon de Passe-Temps** que l'on remonte sur quelques mètres pour récupérer un large sentier sur la gauche. Le sentier caillouteux s'élève rapidement entre deux vallons. Sur

la gauche, une ruine nous sert de repère. À sa hauteur, nous sommes à mi-parcours de notre ascension. Le sentier rejoint légèrement sur la gauche un petit promontoire d'où l'on peut découvrir un magnifique panorama sur l'ensemble du **vallon de Passe-Temps**, le *col d'Aubignane* et les *barres rocheuses du Saint-Esprit*. Traverser le vallon pour rejoindre une piste que l'on remonte sur la gauche.

À la bifurcation 4, 1 h 15, prendre la piste de gauche qui descend et rejoint un petit sentier caillouteux situé à gauche d'une petite plantation. Le sentier longe le haut de la falaise du **vallon de Passe-Temps** et rattrape le fond de vallon.

5 1 h 40 - Descendre le *chemin du vallon de Passe-Temps*. Au carrefour, prendre à droite puis à gauche le *chemin des Bellons* qui rejoint le village et la *route de la Treille* jusqu'au parking.

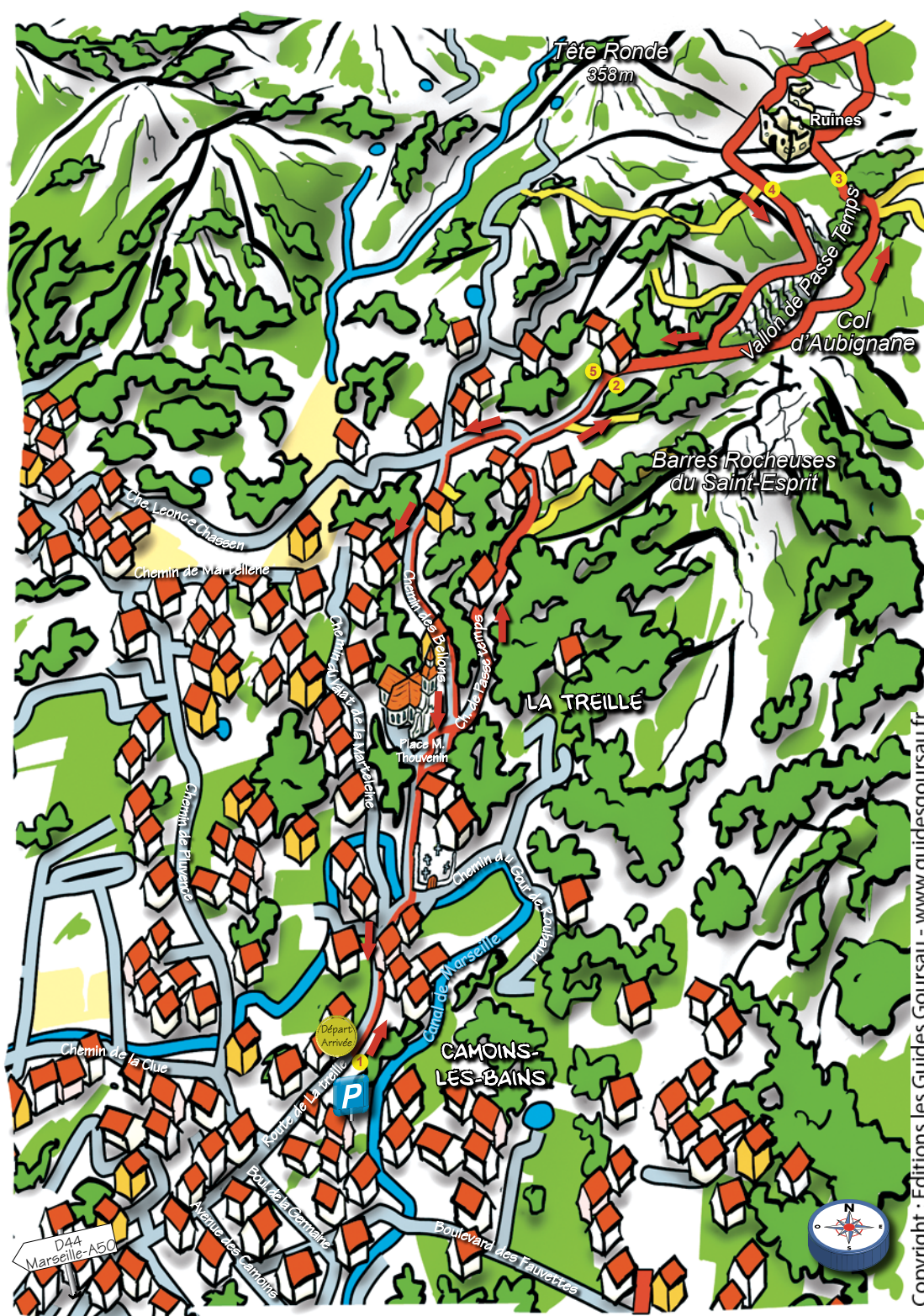
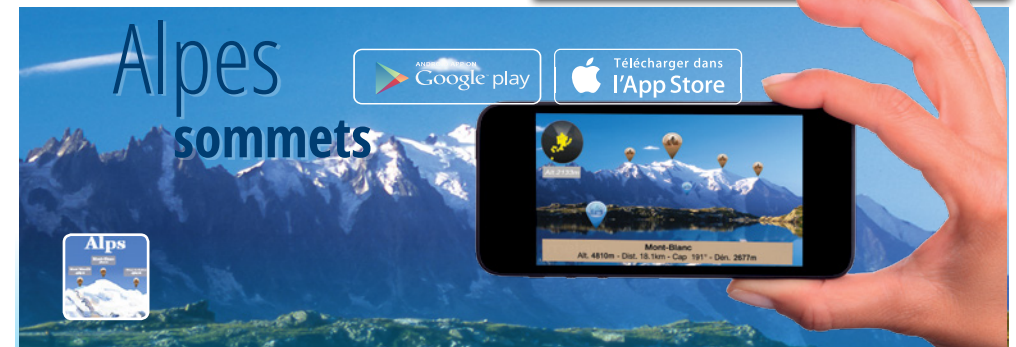
2h - Arrivée.

## ACCÈS

- en bus : ligne 12S, métro la Timone.
- en voiture : de Marseille, prendre l'A50 en direction d'Aubagne, sortie 4B, puis suivre la direction de Saint-Menet, Allauch, la Treille.

## FICHE TECHNIQUE

**DISTANCE** : 8 km  
**TEMPS ESTIMÉ** : 2 h  
**DÉNIVELÉ** : 450 m  
**DIFFICULTÉ** : balade  
**REMARQUE** : randonnée à parcourir en toute saison.



De part et d'autre de la métropole marseillaise, un immense territoire naturel, entre la vallée de l'Huveaune et la mer, offre un domaine important d'oxygénation. Cet ensemble est formé de plusieurs unités naturelles dont la morphologie du terrain, souvent très sévère, offre une intéressante diversité.

Les calanques, comme l'ensemble de la Provence, sont très sensibles aux incendies, notamment l'été et par temps de mistral.

## RÉGLEMENTATION

Durant l'été dans les Bouches du Rhône, l'accès aux massifs forestiers est réglementé par arrêté préfectoral et peut l'être par arrêté municipal.

En fonction du niveau de danger, l'accès au massif forestier peut être possible toute la journée niveau **Vert** et **Orange**, ou limité à la tranche d'horaires entre 6h et 11h le matin niveau **Rouge** ou interdit toute la journée niveau **Noir**.

Situation de danger météorologique	peu dangereuse	dangereuse	très dangereuse
Période de l'année			
Janv. - Avr. - Mai - Oct. - Nov. - Déc.	Niveau VERT	Niveau VERT	Niveau ORANGE
Février - Mars		Niveau ORANGE	Niveau ROUGE
Juin - Juillet - Août - Septembre	Niveau ORANGE	Niveau ROUGE	Niveau NOIR

Du 1<sup>er</sup> juillet au samedi précédant le 2<sup>ème</sup> dimanche de septembre, le niveau de danger feu de forêt est défini chaque jour avant 19h pour le lendemain.

Cette information est accessible auprès :

De la préfecture (site [www.bouches-du-rhone.pref.gouv.fr](http://www.bouches-du-rhone.pref.gouv.fr)), le Service départemental d'incendie et de secours, des Mairies, en consultant le serveur vocal dédié au n° **08 11 20 13 13**.

## RECOMMANDATIONS

N'allumez donc aucun feu.

Ne laissez derrière vous aucune trace de votre passage.

Ne quittez jamais les sentiers.

Ne faites pas de bruits inutiles.

Regardez, sentez, photographiez la flore sans la cueillir.

Pas de camping en dehors des sites d'accueil.

Les chiens doivent être tenus en laisse.

**Quoi qu'il en soit, il faut impérativement respecter les consignes de sécurité et de propreté sous peine de forte amende...**

## QUEL ÉQUIPEMENT ?

Même si elles ne portent pas le nom de montagne, nos collines n'en sont pas plus faciles. Les sentiers et chemins caillouteux, la chaleur, le vent et l'aridité de notre belle Provence nous rappellent à la réalité.

Il faudra donc prévoir un équipement adapté à la pratique de la randonnée :

- sac à dos, chaussures de marche, vêtements de protection contre le vent, la pluie, le froid ; ne pas oublier que la météo peut toujours évoluer ;
- chapeau pour éviter les insulations, lunettes de soleil, crème solaire, sans oublier une trousse de premiers secours ;
- une gourde (1,5 l/personne), un encas et, bien entendu, un pique-nique si vous partez pour la journée.

**EN VENTE**  
En librairie ou  
sur [www.guidesgoursau.fr](http://www.guidesgoursau.fr)

16 balades  
et randonnées  
sur Marseille et ses  
calanques.  
Un choix des  
plus beaux sites  
à découvrir  
en famille  
ou entre amis.

## LA PÉRIODE

L'accès aux massifs forestiers est réglementé par arrêté préfectoral.

Il appartient à chacun (promeneur et randonneur), d'évaluer ou de se renseigner sur les conditions climatiques (vent) du moment. (Voir réglementation ci-contre).

## LE NIVEAU DE DIFFICULTÉ

**Promenade :** randonnée avec peu de dénivelé, praticable par tout marcheur et relativement courte.

**Balade :** randonnée avec plus de dénivelé, plus longue mais toujours sur de bons chemins.

**Randonnée :** randonnée nécessitant soit un certain entraînement à la marche, soit pouvant présenter des passages délicats ou des difficultés techniques. Ces difficultés ou situations délicates rencontrées sont détaillées dans la randonnée.

## L'HORAIRE

Le temps estimé de la randonnée concerne uniquement la durée de marche (non compris les arrêts). Rappelez-vous que l'horaire indiqué n'est qu'un repère adaptable en fonction de la composition du groupe et de la chaleur.

## LE PLAN

Par son illustration en 3D, la lecture de carte prend une tout autre dimension et donne le profil de la randonnée. De ce fait l'utilisation de cartes géographiques n'est pas indispensable.

Le nord est indiqué par la boussole dessinée sur la carte.

*L'éditeur et l'auteur ne peuvent en aucune façon être tenus pour responsables en cas de modification des informations de cette balade et des aléas dus à des conditions naturelles imprévisibles, en cas d'accidents ou d'incidents survenant sur l'itinéraire ou en cas d'infractions qui pourraient être commises par les utilisateurs de cette fiche rando, notamment à l'encontre de la réglementation sur la propriété privée.*

## TÉLÉPHONES UTILES

### Météo

08 92 68 02 13

### Police

17

### Pompiers

18 (ou 112, téléphones portables)

### SAMU

15

Alpes sommets

Google play | Télécharger dans l'App Store

Mont-Blanc  
Alt. 4810m - Dist. 18,1km - Cote. 1911\* - Dén. 2677m